

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL A HUIS CLOS DU 9 SEPTEMBRE 2021

Le 9 septembre 2021 à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de Monsieur Frédéric DEJENTE, Maire.

Présents : M. Frédéric DEJENTE, M. Jean-Yves LESIMPLE, Mme Lydie BORDEAU, M. Roger Pierre FERREIRA, Mme Adeline GOUACHE, Mme Suzanne BRETON, M. Michel BORDEAUX, Mme Florence BOISSET, M. Jean-Robert HOUDIN, Mme Marylise AUVRAY, Mme Annie-Claude LEMAIRE, M. Olivier PEYRAT, M. Jean-Marc LEROUX, Mme Mélanie FERREIRA, M. Franck CAVAL, M. Sylvain THIEBAULT, M. Boris BOISSET

Absentes excusées :

Mme Annick DENIS a donné pouvoir à M. Olivier PEYRAT

Mme Céline TREMBLIN-TRUBERT a donné pouvoir à M. Jean-Marc LEROUX

Secrétaire : M. Michel BORDEAUX

ORDRE DU JOUR

1. Approbation des procès-verbaux des Conseils Municipaux du 10 juin 2021 et du 8 juillet 2021

2. Affaires générales

- Adhésion contrat groupe d'assurance des risques statutaires souscrit par le centre de Gestion de Loir-et-Cher : 19 voix pour
- Association des Maires Ruraux de France : Autonomie de la commune – non à la DGF Dérogatoire. Le conseil municipal soutient la motion de l'AMRF qui refuse que la répartition de la DGF revienne aux EPCI. Il est important que les petites communes gardent leur indépendance : 19 voix pour
- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : maintien de l'exonération totale de la part communale de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation : 19 voix pour

3. Travaux

- Construction d'un espace multi-sports - choix des entreprises : le conseil Municipal par 19 voix pour décide de retenir les entreprises suivantes :
 - **AGORESPACE 250 TOUT ACIER FIRST** dont le siège social est au 334, rue Bernard Bordier - 60150 LONGUEIL-ANNEL pour la construction de la structure pour un montant de 41 023 € HT soit 49 227,60 € TTC,
 - **VSL TP** sis « La Raudière » 41500 MER pour le terrassement pour un montant de 21 671.50 € HT soit 26 005.80 € TTCSoit un montant total de travaux de 62 694.50 € HT soit 75 233.40 € TTC
Le montant des subventions demandées représente environ 80 % du montant total HT, il resterait à la charge de la commune environ 12 000 €.
- Dérasement des bernés réalisé à Levrault pour un montant de 1 324.80 € TTC. Un plan pluriannuel est à l'étude.
- Projet d'aménagement paysagé autour de l'église : Il est envisagé de nouvelles plantations et la mise en place de l'arrosage intégré
- Coussins berlinois : Les coussins berlinois sont commandés et seront mis en place prochainement. Subvention obtenue : 1 456 €.
- Proposition des panneaux d'entrées de village « Bienvenue à Suèvres » : achat de nouveaux panneaux pour les entrées du village, avec des nouvelles photos.

4. Fêtes et cérémonies

- Festillissime 2022 : choix de la programmation. Le conseil municipal décide de retenir par 19 voix pour, « Maïana et l'odyssée Mélodie », chœur d'une cinquantaine de choristes. Prestation de chant choral dans un répertoire varié et festif : gospel, variété française et internationale revisitée, world music.

5. Coopération intercommunale

- Convention de mutualisation entre la commune de SUEVRES et la Communauté de communes Beauce Val de Loire concernant des interventions ponctuelles ou régulières des services techniques sur des compétences communautaires : 19 voix pour

6. Informations diverses / Questions diverses

- **Dates des élections 2022**
Elections présidentielles : 10 avril et 24 avril 2022
Elections législatives : 12 et 19 juin 2022
- **Point sur le personnel communal** : démission d'un employé communal : création d'un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité : 19 voix pour
- « **Ateliers chutes** » : projet d'organisation en 2022 à Suèvres, d'ateliers « Bien vieillir à domicile » à destination des personnes âgées de 60 ans et plus.
- **Bibliothèque municipale** : réouverture à partir du samedi 2 octobre de 10 h à 12 h

Suèvres, le 17 septembre 2021
Le maire : Frédéric DEJENTE